

Un expert à la FFF



Spécialiste en droit de la distribution et conseil aux franchiseurs, François-Luc Simon a rejoint

la Fédération française de la franchise en qualité de membre du collège des experts. Docteur en droit et avocat au barreau de Paris depuis 1996, il est associé-gérant du cabinet Simon Associés, dirige une équipe de cinq avocats et a développé une forte expérience en conseil et contentieux dans le droit des affaires et le droit des contrats auprès de juridictions étatiques et arbitrales.